



# GERBEUR - R485

## 1 Catégorie

### FORMATION INITIALE À LA CONDUITE DE GERBEUR À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

#### PUBLIC VISÉ

Tout le personnel destiné à la conduite des gerbeurs à conducteur accompagnant

#### PRÉ REQUIS

■ Aptitude médicale pour la conduite des engins concernés

#### DURÉE

14 h

#### NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 maximum

#### LIEU

Dans nos centres de formations ou dans vos locaux

#### ÉQUIPEMENTS STAGIAIRES

- Chaussures ou bottes de sécurité
- Vêtement haute visibilité
- Gants



#### VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP ?

Nos formations peuvent vous être accessibles. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier précisément les conditions de faisabilité de la formation.

Pour toute information : [contact.handicap@vivalians.fr](mailto:contact.handicap@vivalians.fr)

Autres sources d'informations   

#### OBJECTIFS

- Apporter les compétences nécessaires à la conduite du gerbeur concerné en situation de travail
- Transmettre les connaissances théoriques et savoir faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du gerbeur concerné,
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation,
- Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

#### Moyens pédagogiques

- Exposé participatif et/ou démonstration
- Apprentissage et mise en application
- Livret remis aux stagiaires

#### Moyens techniques

- Salle de formation
- Ordinateur et Vidéo-projecteur
- Support de cours
- Espace d'évolution permettant la pratique en sécurité, avec matériel pédagogique (plots...)

#### Moyens d'encadrement

- Formateur en mobilité levage détenant le CACES®
- VIVALIANS est un organisme national certifié par AFNOR sous le numéro K-50057

#### Contexte réglementaire :

- Code du travail Art R.4323 55, R.4323 56, Arrêté du 02/12/1998, Circulaire DRT 99/7 du 15/06/1999, Décret n 2015 172 du 13/02/2015.

#### MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET

- Feuille d'émargement
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

#### MODALITÉS D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Attestation de fin de formation avec avis permettant à l'employeur, s'il le souhaite :
  - d'établir une autorisation de conduite « après avoir vérifié que l'opérateur détient l'intégralité des pré requis nécessaires »,
  - d'inscrire le salarié sur un test CACES®



# GERBEUR - R485

## 1 Catégorie

FORMATION INITIALE À LA CONDUITE  
DE GERBEUR À CONDUCTEUR  
ACCOMPAGNANT

### PROGRAMME

#### CONNAISSANCES THEORIQUES 7 HEURES

<b>Module A1</b>	Connaissance générales	4 items
<b>Module B1</b>	Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant	8 items
<b>Module C1</b>	Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant les catégories de CACES®	2 items
<b>Module D1</b>	Notions élémentaires de physique	2 items
<b>Module E1</b>	Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant	4 items
<b>Module F1</b>	Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant	3 items
<b>Module G1</b>	Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant	13 items
<b>Module H1</b>	Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant	2 items
<b>Contrôle de connaissances</b>	Vérification de la compréhension de l'ensemble des 8 modules au travers d'un QCM.	38 items

#### SAVOIR FAIRE PRATIQUES 7 HEURES

<b>Module A2</b>	Prise de poste et vérification	7 items
<b>Module B2</b>	Conduite et manoeuvres	11 items
<b>Module C2</b>	Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien maintenance	3 items
<b>Contrôle du Savoir faire</b>	Vérification de la compréhension de l'ensemble des 3 modules au travers d'une mise en situation travail simulé, sur la catégorie de gerbeur concerné	21 items



Catégorie 1  $\leq$  2,5m



Catégorie 2  $>$  2,5m